



**CSE**  
**ZONE DE PRODUCTION**  
**SUD-EST**

*À vos côtés,  
toute l'année !*



## **LES BRÈVES**

### **CSE de septembre 2024**

#### **Bilan des** **Jeux olympiques et paralympiques**



*Il faut rappeler, dans un premier temps, que nous avons été confrontés, dans la nuit du 25 au 26 juillet, à des actes de sabotages qui ont touché plusieurs points stratégiques du réseau ferroviaire national et n'ont épargné aucune zone de production.*

*Les conséquences ont donc été lourdes à quelques heures de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et au début d'un grand week-end de chassé-croisé de vacances d'été, touchant ainsi près de 800 000 voyageurs.*

*Une fois de plus, la mobilisation des cheminotes et cheminots a permis de réparer rapidement les dérangements causés par ces incendies et permettre ainsi une reprise de l'exploitation du réseau.*

**L'UNSA-Ferroviaire tient à saluer l'investissement et le professionnalisme des agents.**

**Dans un second temps, les jeux !**  
*L'entreprise et, plus particulièrement, les cheminots étaient attendus pour ces JO. Et ils ont répondu massivement présents ! Le bon déroulement de ces JO semble ravir l'entreprise qui a su exprimer sa reconnaissance sur le sujet lors du CSE.*

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, les cheminotes et les cheminots ont été au rendez-vous et c'est un succès qui doit amener gratification et rétribution ! C'est grâce aux agents que cet événement a pu se dérouler dans les meilleures conditions possible !**

**Des mots, OUI ! Des actes, C'EST MIEUX !**

**Pour notre organisation syndicale, il est essentiel que la direction reconnaisse cet investissement exceptionnel en mettant en place des compensations financières pour tous les salariés !**



**UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
federation@unsa-ferroviaire.org

# La Tech TOWER (Montpellier)

La Zone de production Sud-Est ambitionne de faire évoluer les locaux des sièges de l'Infrapôle et de l'EIC Languedoc-Roussillon de la DZP SE, depuis 2021. Aujourd'hui, la direction annonce l'abandon du projet tel qu'il a été présenté en 2022 au cours de la CSSCT LR, mais il n'est pas pour autant mis au fond d'un carton !

Ce projet est motivé par le souhait de faciliter les interactions entre les différentes entités des sièges, de proposer des espaces de travail plus adaptés et d'améliorer le bien-être au travail.



## Qui seront les agents concernés ?

Ce projet impacte les salariés des sièges EIC LR et INFP LR localisés sur le site tels que :

- La Direction LR ;
- Le pôle RH et performance EIC LR ;
- Le pôle Sécurité EIC LR ;
- Le pôle développement EIC LR ;
- La direction exploitation EIC LR ;
- La direction INFP LR ;
- La direction Production INFP LR ;
- La direction RH et Performance INFP LR.

## Composition du bâtiment

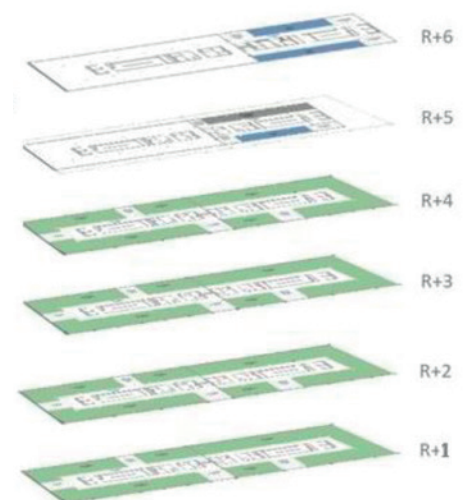
- Il s'agit d'un immeuble avec un RDC et huit étages pour une surface de 5 500 M<sup>2</sup> attribuée à la SNCF Réseau.
- Le restaurant d'entreprise sera maintenu en activité et accessible pour l'ensemble de la Tech Tower, à son emplacement actuel.
- Concernant la création d'espaces dynamiques, cela permettra d'acquérir de la flexibilité et de la mobilité. Les salariés devront renoncer à un

bureau attribué, afin d'en réduire leur nombre, permettant ainsi de dégager les surfaces nécessaires à recevoir les autres typologies d'aménagement.

- En revanche, l'entreprise prévoit des espaces adaptés de manière à pouvoir accompagner chacune des tâches quotidiennes et des postures de travail (réunion, entretien, appel téléphonique, etc.).

## Répartition des effectifs et services

- **R+0** : accueil, salles de réunion et espace déjeunatoire
- **R+1** : INFP LR, DGFA, DZP SE, pilotes d'axes
- **R+2** : INFP + EIC
- **R+3** : PRI LR
- **R+4** : PRI LR, Agence plan Rail, Agence projet, DGex et DgNum
- **R+5** : DT
- **R+6** : DT (Ligne nouvelle Montpellier Perpignan)



## UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)



## Calendrier social

À date, voici ce qui est prévu :

- **Fin novembre 2024 / début décembre 2024** : information en CSSCT LR et CSSCT Supply chain ;
- **Fin 2024 / début 2025** : consultation du CSE ;
- **À partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2025** : emménagement.

L'UNSA-Ferroviaire, après étude du peu d'éléments partagés en information, notamment sur les aménagements des locaux, la confidentialité nécessaire pour les équipes, les places de parking, etc., interpelle la direction sur le rétroplanning annoncé. Ce dernier ne mentionne pas la phase de partage avec les agents concernés par le

déménagement. Et il génère, malgré tout, des inquiétudes sur le terrain.

L'UNSA-Ferroviaire demande à la direction de programmer une enquête RPS, sans oublier de partager les divers éléments du projet dans les différentes équipes, en prenant en compte les remarques qui pourraient remonter.



## Pré-information

### Projet de détournement Île-de-France / ZP SE

Il s'agit, ici, de procéder à un redécoupage des DZP Île-de-France et Sud-Est dans l'objectif de mettre en place une organisation adaptée aux limites géographiques et aux enjeux des autorités organisatrices (régions) et financeurs. D'après l'entreprise, l'évolution des limites permettra à la fois d'harmoniser les limites entre les Infrapôles - y compris la partie Télécom et Informatique et les EIC - et d'avoir une meilleure logique de flux.

**Besoin d'un coup de main ?**

## Périmètre concerné

Les territoires concernés sont :

- Le département de l'Yonne (89) ;
- Une section de ligne 750 000 (Paris-Clermont) de Montargis, qui en est exclue (section de séparation Gripoy PK 123.6), à Neuvy-sur-Loire (PK 177.570) ;
- Les lignes secondaires de Gien à Argentan (ligne 685 000) ;
- La voie « mère » de Gien (ligne 685 606) ;
- La ligne d'Orléans à Gien (ligne 687 000) ;
- La ligne de Montargis à Sens (ligne 748 000) ;
- La ligne de Triguères à Surgy (ligne 749 000).

Ce projet impacte également :

- Le détournement des métiers maintenance et travaux (dont EALE) entre l'Infrapôle PSE et les Infrapôles BFC et AN ;
- Le détournement des métiers circulation et régulation entre l'EIC PSE et les EIC BFC et AN ;
- Le détournement du patrimoine et des responsabilités Télécom et Informatique de l'ESTI IDF repris par les ASTI BFC et ASTI AN (ou par le futur établissement ESTI SE sous réserve de consultation du CSE ZPSE en cours)



## UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org

## Situation projetée

### Rattachements envisagés au sein des EIC BFC / EIC AN

UO Yonne	Siège Auxerre, couvrant les secteurs de Laroche, Sens, Tonnerre, Saint-Florentin, Auxerre et les deux voies uniques
UO Melun	Postes d'aiguillage au sud de Montargis

### Rattachements envisagés au sein des Infrapôle BFC /Infrapôle AN

UTM Yonne	Siège à Laroche-Migennes, couvrant les secteurs de Sens, Tonnerre, Saint-Florentin, Cravant.
UTM Moret	Siège à Melun, couvrant les secteurs de Moret, Montereau, Montargis/Gien
Unité Travaux	Siège Lieusaint
Unité EALE (équipements d'alimentation des lignes électrifiées)	Siège Paris-Centre Henri Lang
Unité Logistique	Siège Villeneuve-Saint-Georges
Unité Supply Chain	Siège Paris – dont une des antennes à Laroche

### Rattachements envisagés au sein des ASTI BFC / ASTI AN (ou UTTI Auvergne-BFC avec projet de création de l'ESTI SE en cours de consultation au CSE ZP SE) :

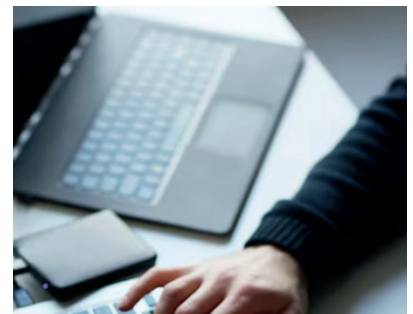
- L'UP TÉLÉCOM PSE ;
- L'UP INFORMATIQUE :
  - Secteur RÉSEAU
  - Secteur SYSTÈME
- L'UP LIGNE TÉLÉCOM ;
- L'UP TRAVAUX .

Le détournement et le transfert d'équipes vers les ASTI (ou l'UTTI Auvergne-BFC avec le projet de création de l'ESTI SE en cours de consultation au CSE ZP SE) impliqueront également l'étude d'opportunité sur le transfert de la charge TÉLÉCOM LGV.

\* UTTI : unités territoriales Télécom et Informatique

\* ASTI : Agence des services Télécom et Informatique

\* ESTI : Établissement des services Télécom et Informatique



### Calendrier social

- Concertation spécifique de projet avec les OSR : fin 2024 / début 2025 ;
- Information en CSE ordinaire ZP SE : 1<sup>er</sup> trimestre 2025 ;
- Information des CSSCT AN, BFC, EISE : mars 2025 ;
- Consultation du CSE : à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2025 ;
- Mise en œuvre du projet envisagée : 1<sup>er</sup> janvier 2026.



### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
 federation@unsa-ferroviaire.org



La direction insiste sur le fait qu'elle ne souhaite pas que le projet soit déstructurant, d'autant plus que Maintenir Demain vient de se mettre en place. Il s'agit pour l'Infrapôle BFC de récupérer une 4<sup>e</sup> UTM (Unité territoriale de maintenance) qui sera l'UTM Yonne, sensiblement équivalente aux trois autres. Pour l'EIC, il s'agit de mettre en place une 4<sup>e</sup> UO départementale, avec légèrement moins d'effectifs, mais avec un agrandissement du périmètre.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce projet soulève plusieurs interrogations et inquiétudes quant à ses conséquences sur l'organisation et les conditions de travail des agents concernés, notamment l'impact sur l'emploi et le transfert des postes dans un premier temps.

Nous notons que ce projet n'a pas d'objectif direct de productivité, et nous notons aussi l'engagement de l'entreprise à maintenir le lieu principal d'affectation (LPA) pour la majorité des agents concernés par ces transferts. Toutefois, nous restons vigilants face aux impacts possibles sur les conditions de travail, notamment, les modifications d'affectations géographiques et les réorganisations internes.

Bien que les échanges aient été multiples avec l'entreprise concernant les conditions de mise en place des roulements d'astreinte par exemple, mais également l'accompagnement des agents en termes de mesures du GRH00910 et plus encore, l'augmentation de la charge de travail, etc., **l'UNSA-Ferroviaire demande à l'entreprise :**

- De s'engager afin de garantir l'absence de mobilité forcée au-delà des limites géographiques initiales des agents impactés ;
- De prendre en compte les contraintes personnelles et familiales lors de toute réaffectation de poste ;
- D'assurer une transparence totale sur les décisions liées au détournement et au transfert des équipes, avec un suivi attentif des conséquences sur l'emploi à court terme et à moyen terme.

Nous appelons l'ensemble des agents à rester mobilisés et à nous faire part de toute difficulté rencontrée afin que nous puissions porter leurs voix lors des concertations à venir.



#### POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

[cse.zpse@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.zpse@unsa-ferroviaire.org)

#### POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

<https://snCF.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>



#### UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis  
[federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

# PARRAINAGE 2024

CONSTRUISONS L'AVENIR AVEC L'UNSA !



## OFFRE DE BIENVENUE

J'ADHÈRE

20 € en bons cadeaux !

JE PARRAINE

10 € en bons cadeaux  
par adhésion !